

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association UNAPEI 17

6 avenue Eric Tabarly

17180 PERIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Association UNAPEI 17
SIEGE SOCIAL : 6 avenue Eric Tabarly- - ZI des 4 Chevaliers- 17180- PERIGNY

À l'Assemblée Générale de l'association Unapei 17,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI 17 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les méthodes d'estimation par l'association des provisions pour risques et charges sont exposées dans les notes « Provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié le bien-fondé des méthodes retenues et vérifié leur application. Nous avons, sur la base de ces travaux, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 20 mai 2022.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

ACTIF	Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois			31/12/2020 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	90 306,71	-42 314,49	47 992,22	33 183,31
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 070 704,82	-216 169,69	854 535,13	873 510,08
Constructions	19 858 123,91	-13 140 455,35	6 717 668,56	7 198 576,70
Installations techniques matériel et outillage	1 476 808,63	-1 163 779,55	313 029,08	287 260,24
Autres immobilisations corporelles	4 189 899,80	-3 553 899,59	636 000,21	497 170,50
Immobilisations corporelles en cours	172 085,55		172 085,55	142 605,78
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	5 800,00		5 800,00	5 800,00
Autres titres Immobilisés	383 427,79		383 427,79	383 427,79
Prêts	717 609,00		717 609,00	717 895,26
Autres	80 227,04		80 227,04	70 909,04
TOTAL I	28 044 993,25	-18 116 618,67	9 928 374,58	10 210 338,70
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	38 282,18		38 282,18	40 024,16
Produits intermédiaires et finis	8 650,80		8 650,80	8 028,30
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 303,98		11 303,98	19 064,70
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 506 700,35	-1 464,14	1 505 236,21	1 384 801,15
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	391 881,79		391 881,79	296 937,57
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	2 360 004,80		2 360 004,80	1 360 004,80
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	18 203 380,48		18 203 380,48	17 633 006,22
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	76 386,99		76 386,99	112 857,31
TOTAL III	22 596 591,37	-1 464,14	22 595 127,23	20 854 724,21
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				

ACTIF	Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois			31/12/2020 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Ecart de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	50 641 584,62	-18 118 082,81	32 523 501,81	31 065 062,91

P A S S I F

Arrêté au 31/12/2021
Durée 12 mois

31/12/2020
12 mois

P A S S I F	Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois	31/12/2020 12 mois
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	233 799,41	233 799,41
Fonds propres complémentaires	178 366,72	178 366,72
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	379 638,50	379 638,50
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	11 388 220,55	10 898 714,94
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	8 496 289,15	7 769 920,69
Autres réserves	2 065 606,79	1 818 022,91
Report à nouveau		
Report à nouveau	14 691,80	-952 684,62
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-905 660,36	-1 576 712,45
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	940 080,37	1 704 465,91
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveau des activités sociales & médico-sociales	444 123,66	1 397 420,55
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (sous-total)	15 200 404,14	14 260 323,77
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	39 183,33	46 181,95
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	798 583,28	925 068,61
TOTAL I	16 038 170,75	15 231 574,33
Fonds reportés et dédié:		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	947 869,70	1 132 173,87
TOTAL II	947 869,70	1 132 173,87
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	32 216,60	104 012,75
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	1 868 483,21	1 912 669,21
TOTAL IV	1 900 699,81	2 016 681,96
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 933 985,49	8 487 106,32
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	17 690,00	26 330,00
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 176 810,56	907 032,51
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	2 979 107,32	2 506 945,29
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	904 942,12	342 402,31
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	624 226,06	414 816,32
TOTAL V	13 636 761,55	12 684 632,75
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		

PASSIFArrêté au 31/12/2021
Durée 12 mois31/12/2020
12 mois

TOTAL VI

TOTAL GENERAL

32 523 501,81

31 065 062,91

Compte de résultat

UNAPEI 17

	Arrêté au : 31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	16 239,04	0,08	13 802,00	0,06	2 437,04	17,66
Ventes de biens	622,50	0,00	132,06	0,00	490,44	371,38
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	2 102 288,19	9,86	1 503 185,28	6,91	599 102,91	39,86
dont parrainages						
Ventes de biens et services	2 102 910,69	9,86	1 503 317,34	6,91	599 593,35	39,88
Concours publics et subvt° exploitation	21 329 295,41	100,00	21 764 258,94	100,00	-434 963,53	-2,00
Subventions d'exploitation	4 601,80	0,02	7 180,35	0,03	-2 578,55	-35,91
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	21 333 897,21	100,02	21 771 439,29	100,03	-437 542,08	-2,01
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	292 924,43	1,37	180 030,43	0,83	112 894,00	62,71
Utilisations des fonds dédiés	154 335,03	0,72	58 373,48	0,27	95 961,55	164,39
Autres produits	2 591 755,20	12,15	2 702 957,08	12,42	-111 201,88	-4,11
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	26 492 061,60	124,21	26 229 919,62	120,52	262 141,98	1,00
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	192 290,78	0,90	144 073,33	0,66	48 217,45	33,47
Variation de stocks	1 741,98	0,01	-13 088,82	-0,06	14 830,80	-113,31
Autres achats et charges externes	7 634 167,74	35,79	6 469 298,36	29,72	1 164 869,38	18,01
Impôts, taxes et versements assimilés	1 179 202,92	5,53	1 034 125,01	4,75	145 077,91	14,03
Salaires et traitements	9 781 829,95	45,86	9 785 473,93	44,96	-3 643,98	-0,04
Charges sociales	5 848 768,70	27,42	5 736 908,56	26,36	111 860,14	1,95
Dotations aux amortissements	973 057,18	4,56	961 692,54	4,42	11 364,64	1,18
Autres charges	97 053,11	0,46	65 903,91	0,30	31 149,20	47,26
Dotations aux provisions	113 184,00	0,53	303 696,00	1,40	-190 512,00	-62,73
Report en fonds dédiés	42 151,41	0,20	103 757,11	0,48	-61 605,70	-59,37
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	25 863 447,77	121,26	24 591 839,93	112,99	1 271 607,84	5,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	628 613,83	2,95	1 638 079,69	7,53	-1 009 465,86	-61,62
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.			3 469,39	0,02	-3 469,39	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés	24 454,10	0,11	24 015,44	0,11	438,66	1,83
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	24 454,10	0,11	27 484,83	0,13	-3 030,73	-11,03
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	73 336,80	0,34	95 109,26	0,44	-21 772,46	-22,89
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	73 336,80	0,34	95 109,26	0,44	-21 772,46	-22,89
RESULTATS FINANCIERS	-48 882,70	-0,23	-67 624,43	-0,31	18 741,73	-27,71
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	579 731,13	2,72	1 570 455,26	7,22	-990 724,13	-63,09
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	2 662,77	0,01	6 992,25	0,03	-4 329,48	-61,92
Sur opération en capital	510 427,45	2,39	26 365,42	0,12	484 062,03	1 835,97
Reprises/provisions et transfert de char	198 605,88	0,93	106 032,61	0,49	92 573,27	87,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	711 696,10	3,34	139 390,28	0,64	572 305,82	410,58
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	30,00	0,00	171,50	0,00	-141,50	-82,51
Sur opération en capital	348 801,43	1,64	2 034,04	0,01	346 767,39	
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	348 831,43	1,64	2 205,54	0,01	346 625,89	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	362 864,67	1,70	137 184,74	0,63	225 679,93	164,51
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	2 515,43	0,01	3 174,09	0,01	-658,66	-20,75
TOTAL VIII	2 515,43	0,01	3 174,09	0,01	-658,66	-20,75
PRODUITS	27 228 211,80	127,66	26 396 794,73	121,29	831 417,07	3,15

Compte de résultat

UNAPEI 17

	Arrêté au : 31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHARGES	26 288 131,43	123,25	24 692 328,82	113,45	1 595 802,61	6,46
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	940 080,37	4,41	1 704 465,91	7,83	-764 385,54	-44,85

Compte de résultat

UNAPEI 17

Arrêté au :	31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						

**Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2021**

Table des matières

1	Périmètre	4
1.1	Objet social	4
1.2	Nature et périmètre des activités	4
1.3	Description des moyens mis en œuvre	5
2	Faits caractéristiques	6
2.1	Evènements principaux	6
2.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	6
2.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	6
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	7
2.2.1	Règles générales	7
2.2.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	8
2.2.3	Créances	8
2.2.4	Provisions	9
2.2.5	Produits et charges exceptionnels	9
3	Informations relatives au bilan	10
3.1	Actif immobilisé	10
3.1.1	Tableau des immobilisations	10
3.1.2	Tableau des amortissements	11
3.1.3	Immobilisations financières	11
3.2	Actif circulant	12
3.2.1	Stocks	12
3.2.2	Créances	12
3.2.3	Produits à recevoir	13
3.3	Dépréciation des actifs	13
3.4	Passif	14
3.4.1	Tableau de variation des fonds propres	14
3.4.2	Tableau des provisions réglementées	15
3.4.3	Provisions	15
3.4.4	Fonds dédiés	16
3.4.5	Dettes	17
3.4.6	Charges à payer	18
3.4.7	Comptes de régularisation	18
4	Informations relatives au compte de résultat	19
4.1	Charges et produits exceptionnels	19
4.2	Analyse du résultat	19
5	Autres informations	21
5.1	Effectif	21

5.2	Informations sur les dirigeants	21
5.3	Autres informations	21
5.3.1	Engagements financiers donnés	21
5.3.2	Engagements financiers reçus	22
5.3.3	Crédit-bail	23
5.3.4	Contributions volontaires	23
6	Informations associatives	24
6.1.1	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
6.1.2	Compte de résultat par origine et destination (CROD)	25
6.1.3	Remboursement de frais aux administrateurs	26
6.1.4	Trésorerie	26

1 Périmètre

1.1 Objet social

L'Unapei17, association départementale de parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis, fondée en 1961, poursuit les buts suivants :

- Apporter aux familles ayant un enfant, un adolescent ou un adulte en situation de handicap, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, leur venir en aide par des informations, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et les amener à participer à la vie de l'association.
- Promouvoir toute action, en particulier la création et la gestion d'établissements et de services, pour la prise en charge précoce, l'éducation, la formation professionnelle, l'habitat, l'inclusion sociale, l'organisation des loisirs et la prise en charge du vieillissement.

L'association gère des activités médico-sociales, des activités commerciales à travers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ainsi que des activités associatives en faveur des personnes en situation de handicap mental qu'elle accompagne.

1.2 Nature et périmètre des activités

Les comptes sociaux présentés au titre de 2021 intègrent les établissements et services de l'Unapei17 suivants :

- Structures destinées à l'enfance, petite enfance, adolescence :
 - IME le Breuil
 - IMP
 - SESSAD
- Structures de travail protégé :
 - ESAT de Bords/Rochefort
 - ESAT du Marouillet
 - ESAT de Saintes
 - ESAT de Saint Ouen d'Aunis
- Structures adultes:
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Saintes
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Périgny

- Foyer d'hébergement de Travailleurs du Marouillet
- SAAJ Saint Ouen d'Aunis
- SAAJ Rochefort/Les Gonds
- Prefass
- SAVS
- Foyer occupationnel de Bouhet
- Foyer d'accueil médicalisé de Bouhet
- Foyer occupationnel et de jour de Lagord
- Foyer occupationnel et de jour Horizon
- Siège social
- Vie associative

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Dans le cadre de son objet social, l'association a mis en place des moyens pour réaliser ses objectifs :

- L'établissement d'un projet associatif: il présente les engagements de l'association et fixe les actions prioritaires. Le projet associatif 2013-2018 est en cours de réécriture.
- L'existence d'un règlement intérieur général à l'association
- L'implication des salariés : l'association emploie 454 salariés au 31 décembre 2021 dont la répartition par sexe et catégorie professionnelle est détaillée en 5.1
- La mise en place d'un processus de recrutement
- La diversité des accompagnements afin de répondre aux besoins tout au long de la vie de la personne en situation de handicap
- La sollicitation de subventions/crédits complémentaires pour mener à bien des projets répondant à l'objet social
- Les échanges réguliers avec les partenaires financeurs

2 Faits caractéristiques

2.1 Evènements principaux

2.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La crise sanitaire liée à la Covid-19 s'est poursuivie en 2021, impactant l'activité de certains établissements et services.
- Signature du CPOM ARS 2021-2025 et du CPOM tripartite CD-ARS 2020-2024
- Réorganisation de l'association en parcours et territoires: mise en place progressive depuis septembre 2021 avec deux directions de parcours et quatre directions adjointes de parcours.
- Cession partielle du site du Marouillet à la mairie d'Yves.
- Régularisation de la TVA appliquée sur les factures de restauration ESAT Aiffres au titre des années 2015, 2016, 2018 et 2019.
- Ségur de la santé : application des mesures Laforcade – volet 1 attribuant une prime de 238€ brut mensuel à compter du 1er novembre 2021 aux professionnels aides médico psychologiques, accompagnants éducatifs et sociaux, aides-soignants, infirmiers, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens. Obtention de Crédit Non Reconductible sur le périmètre ARS.

2.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire COVID-19 se poursuit en 2022 et impacte l'activité des établissements, notamment en terme de présence des personnes accueillies et/ou hébergées lors de clusters identifiés.

Le contexte géopolitique actuel et les tensions politiques depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, majorent la hausse générale des coûts d'achat constatée début 2022.

Ces éléments ne sont pas favorables à l'atteinte d'un équilibre financier en 2022. Néanmoins, l'association continue de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires afin de limiter les conséquences sur ses capacités financières et, de ce fait, ces événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'entité ni la continuité d'exploitation.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 32 523 502€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 940 080€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés le 19 avril 2022 par le conseil d'administration de l'association.

2.2.1 Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, sauf sur les points suivants :

- Application de l'instruction budgétaire et comptable M22 (arrêté du 23 décembre 2019) et du règlement 2019-04 de l'ANC du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains : non amortissable
- Aménagements des terrains : 5 à 40 ans
- Constructions : 1 à 50 ans
- Agencements des constructions : 2 à 50 ans
- Installations techniques : 2 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 15 ans
- Mobilier : 2 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire lié à la différence entre les dotations économiques et les dotations budgétaires.

2.2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Tableau des immobilisations

	début exercice	transfert	augmentation	diminution	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
frais d'établissement					
autres immobilisations incorporelles	64 558	6 898	25 749	0	90 307
immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>64 558</i>	<i>6 898</i>	<i>25 749</i>	<i>0</i>	<i>90 307</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
terrains	1 092 534		0	21 829	1 070 705
constructions sur sol propre	16 298 612		616	1 022 957	15 276 272
constructions sur sol d'autrui	941 652		0	0	941 652
installations générales constructions	3 594 232	201 234	244 852	400 118	3 640 200
installations techniques	2 895 975	246	196 675	17 475	3 075 421
installations générales divers	212 829	13 296	10 330	0	236 455
matériel transport	837 163		45 691	54 739	828 114
matériel bureau, inf, mobilier	1 317 399	22 310	176 203	27 731	1 488 180
emballages récupérables et divers	40 888		0	2 350	38 538
immobilisations corporelles en cours	142 606	-243 984	337 646	64 182	172 086
avances et acomptes versés	0	0	0	0	0
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>27 373 890</i>	<i>-6 898</i>	<i>1 012 012</i>	<i>1 611 381</i>	<i>26 767 623</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
participations évaluées par mise en équivalence					
autres participations	5 800				5 800
autres titres immobilisés	383 428				383 428
prêts et autres immobilisations financières	788 804		56 952,68	47 920,94	797 836
<i>total immobilisations financières</i>	<i>1 178 032</i>		<i>56 953</i>	<i>47 921</i>	<i>1 187 064</i>
ACTIF IMMOBILISE	28 616 480	0	1 094 714	1 659 302	28 044 993

3.1.2 Tableau des amortissements

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
frais d'établissement				
autres immobilisations incorporelles	31 375	10 940	0	42 314
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>31 375</i>	<i>10 940</i>	<i>0</i>	<i>42 314</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
terrains	219 024	6 197	9 051	216 170
constructions sur sol propre	10 459 206	439 887	881 718	10 017 375
constructions sur sol d'autrui	808 988	8 844	0	817 832
installations générales constructions	2 367 726	208 429	270 907	2 305 249
installations techniques	2 413 195	171 090	16 084	2 568 201
installations générales divers	160 517	8 793	0	169 310
matériel transport	766 135	32 487	54 739	743 882
matériel bureau, inf, mobilier	1 144 623	84 165	27 731	1 201 057
emballages récupérables et divers	35 353	2 225	2 350	35 228
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>18 374 766</i>	<i>962 117</i>	<i>1 262 580</i>	<i>18 074 303</i>
ACTIF IMMOBILISE	18 406 141	973 057	1 262 580	18 116 618

3.1.3 Immobilisations financières

3.1.3.1 Titres de participations

En 2016, l'association a souscrit au capital de la société MEDICOOP 17, société coopérative d'intérêt collectif par actions simplifiée à capital variable, à hauteur de 2 500€ représentant une action soit une participation à hauteur de 16.67% du capital. Depuis janvier 2021, la société Recruter Ensemble a repris les actifs et passifs de MEDICOOP 17. L'Unapei17 détient désormais 10 actions d'une valeur nominale de 250€, soit 10.99% du capital de Recruter Ensemble.

Le dernier exercice clos soit le 31/12/2021 fait apparaître :

- un résultat net de 0€
- des capitaux propres de 49 653€

3.2 Actif circulant

3.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré/premier sorti. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	38 282	0	38 282
Produits finis	3 651	0	3 651
Total	46 933	0	46 933

3.2.2 Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 772 805€. Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	montant brut	échéances à moins d'un an	échéances à plus d'un an
<u>CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</u>			
créances rattachées à des participations			
prêts	717 609	22 289	695 320
autres	80 227	336	79 892
<u>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</u>			
créances clients et comptes rattachés	1 506 700	1 506 700	
autres	391 882	391 882	
charges constatées d'avance	76 387	76 387	
TOTAL	2 772 805	1 997 593	775 212
prêts accordés au cours de l'exercice	40 868		
prêts récupérés au cours de l'exercice	41 155		

3.2.3 Produits à recevoir

	montant
créances clients et comptes rattachés	0,00
fournisseurs et comptes rattachés	18 129
personnel - produits à recevoir	15 066
1% logement à affecter	41 870
créances fiscales	230
autres créances	43 036
disponibilités	9 373
TOTAL	127 704

3.3 Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	dépréciations au début de l'exercice	dotation	reprise	dépréciations à la fin de l'exercice
immobilisations incorporelles				
immobilisations corporelles				
immobilisations financières				
stocks				
créances et valeurs mobilières	1 464			1 464
TOTAL	1 464	0	0	1 464
Répartition des dotations et des reprises:				
exploitation			0	
financières				
exceptionnelles				

3.4 Passif

3.4.1 Tableau de variation des fonds propres

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture de l'exercice		Impact règlement ANC 2018-06		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice	
	Montant		Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Variation des fonds propres												
Fonds propres sans droit de reprise	412 166											412 166
Fonds propres avec droit de reprise	379 639											379 639
Ecart de réévaluation	-											-
Réserves	12 716 738			737 089								13 453 828
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	7 769 921			726 368								8 496 289
Report à nouveau	952 685			967 376								14 692
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 576 712			671 052								905 660
Excédent ou déficit de l'exercice	1 704 466			- 1 704 466			940 080					940 080
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 397 421			- 1 397 421			444 124					444 124
Situation nette	14 260 324			0			940 080					15 200 404
Fonds propres consommables												-
Subventions d'investissement	46 182						896			7 894		39 183
Provisions réglementées	925 069						-			126 485		798 583
TOTAL	15 231 575			0			940 976			134 379		16 038 171

3.4.2 Tableau des provisions réglementées

	provisions au début d'exercice	dotation	Reprise	provisions en fin d'exercice
pour investissements (1)	0			0
pour hausse des prix	0			0
amortissements dérogatoires	171 845		126 485	45 359
prêts d'installation	0			0
autres provisions	753 224			753 224
	0			0
TOTAL	925 069		126 485	798 583
Répartition des dotations et des reprises:				
exploitation				
financières				
exceptionnelles			126 485	

(1) Suite à l'application des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04, les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations sont présentées en fonds dédiés.

3.4.3 Provisions

	provisions au début d'exercice	dotation	reprise	reprise non utilisée	provisions en fin d'exercice
litiges	104 013		71 796		32 217
pensions et obligations alimentaires	1 845 065	113 184	157 370		1 800 879
renouvellement des immobilisations	0				0
autres provisions pour risques et charges	67 605				67 605
	0				0
TOTAL	2 016 682	113 184	229 166	0	1 900 700
Répartition des dotations et des reprises:					
exploitation		113 184	229 166		
financières					
exceptionnelles					

Les provisions pour litiges figurant au bilan pour 32 217€ correspondent notamment à :

- Un litige salarial né sur l'exercice 2018. Les demandes portées devant le Conseil des prud'hommes s'élevant à 44 712€, elles sont provisionnées à hauteur de 30 216€ selon l'appréciation des risques par l'association. Pas de mouvements sur l'exercice
- Un litige salarial né sur l'exercice 2019. Les demandes portées devant le Conseil des prud'hommes s'élevant à 148 583€, elles étaient provisionnées à hauteur de 73 796€, selon l'appréciation des risques par l'association, et ont été reprises sur l'exercice pour 71 796€.

3.4.4 Fonds dédiés

Fonds dédiés issus de:	montant initial	fonds à engager au début de l'exercice	transfert (application nouveaux règlements ANC)	utilisation en cours d'exercice	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	D	B	C	A - B + C + D
Subventions d'exploitation						
formation	108 035	140 172		32 608		107 564
gratification des stagiaires	27 166	22 350		3 087	3 510	22 773
QVT	74 780	59 780		28 500		31 280
réfèrent de parcours	37 215	9 232		9 232		0
action nutrition PH	18 000	18 000		0		18 000
plan autisme	92 451	31 108		0		31 108
équipe mobile	50 000	32 476		0		32 476
défi performance autisme	60 000	43 908		43 908		0
expérimentation régionale	41 800	41 800		0		41 800
prise en charge situations difficiles	37 000	37 000		37 000		0
mesures salariales	46 762				16 010	16 010
supervision DAR	23 708				20 008	20 008
Ressources liées la générosité du public						
activités sportives et culturelles	42 681	47 382			2 623	50 006
divers	10 453	11 094				11 094
Contributions financières d'autres organismes						
Divers		5 000				5 000
Investissement						
Provisions réglementées	1 616 551	632 871		72 121		560 750
TOTAL	2 286 603	1 132 174	0	226 456	42 151	947 870

Les Crédits Non Reconductibles (CNR) sont octroyés par les autorités de tarification et de contrôle à des établissements ou services sous leur compétence qui porteront la mise en œuvre d'actions ou de projets définis par le financeur. Les Crédits Non Reconductibles ne sont pas des ressources pérennes.

Les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations sont présentées à compter de l'exercice en 2020 en fonds dédiés à l'investissement pour un montant de 560 750€ au 31/12/21.

3.4.5 Dettes

3.4.5.1 Etat des dettes : classement par échéance

	montant brut	échéances à moins d'un an	échéances entre 1 et 5 ans	échéances à plus de 5 ans
emprunts obligataires convertibles (*)				
autres emprunts obligataires (*)				
emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont:				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 265 851	4 265 851		0
- à plus de 1 an à l'origine	3 668 135	473 723	1 603 166	1 591 245
emprunts et dettes financières divers (*) (**)	17 690	9 020	8 670	0
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 176 811	1 176 811		0
dettes fiscales et sociales	2 979 107	2 979 107		0
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		0
autres dettes (**)	904 942	904 942		0
produits constatés d'avance	624 226,06	624 226		0
TOTAL	13 636 762	10 433 680	1 611 836	1 591 245
(*) emprunts souscrits au cours de l'exercice	0			
(*) emprunts remboursés sur l'exercice	459 207			
(**) dont envers les associés				

3.4.5.2 Dettes garanties par des suretés réelles

	dettes garanties Solde au 31/12/N	montant des suretés Valeur à l'origine	valeur nette à l'actif des biens donnés en garantie
emprunts obligataires convertibles			
autres emprunts obligataires			
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	690 583	1 260 000	882 399
emprunts et dettes financières divers			
dettes fournisseurs et comptes rattachés			
dettes fiscales et sociales			
dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
autres dettes			
TOTAL	690 583	1 260 000	882 399

Nature des garanties :

- Bouhet : promesse d'affectation hypothécaire de 400 000€
- Saintes : promesse d'affectation hypothécaire de 700 000€
- Les Gonds : nantissement de parts BFCC pour 160 000€

3.4.6 Charges à payer

	montant
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 766
dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 113
dettes fiscales et sociales	1 327 521
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
autres dettes	7 995
TOTAL	1 621 395

3.4.7 Comptes de régularisation

	exploitation	financiers	exceptionnels
charges constatées d'avance	76 387		
produits constatés d'avance	624 226		

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	charges	produits
pénalités, amendes fiscales et pénales		
autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30	
valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	348 801	
amortissements dérogatoires		126 485
autres provisions réglementées		72 121
dotations aux amortissements		
libéralités perçues		2 663
autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
produits de cession d'éléments d'actif		502 533
subventions d'investissement virées au résultat		7 894
TOTAL	348 831	711 696

4.2 Analyse du résultat

	déficit	excédent
IME LE BREUIL (ARS - CPOM)		53 821
IMP (ARS - CPOM)		82 081
SESSAD (ARS - CPOM)		166 743
ESAT BORDS BPAS (ARS)		81 197
ESAT LE MAROUILLET BPAS (ARS)		96 010
ESAT DE SAINTES BPAS (ARS)		51 861
ESAT SAINT-OUEN BPAS (ARS)		23 013
FH PERIGNY-ROMPSAY (CD - CPOM)	24 365	
PREFASS (CD - CPOM)		49 729
SAAJ DE ROCHEFORT-LES GONDSS (CD - CPOM)		102 612
SAAJ ST OUEN (CD - CPOM)		23 779
SAVS (CD - CPOM)		23 656
FH LE MAROUILLET (CD - CPOM)		149 785
FH DE SAINTES (CD - CPOM)	59 712	
FAM (ARS, CD - CPOM)	115 506	
FOH BOUHET (CD - CPOM)	52 608	
FOH HORIZON (CD - CPOM)	66 526	
FOYER LAGORD (CD - CPOM)	85 794	
SIEGE (ARS, CD)	55 651	
Part du résultat sur gestion conventionnée	460 162	904 286

Part du résultat sur gestion libre	495 957
RESULTAT DE L'EXERCICE	940 080

Résultats des établissements sous contrôle ARS – périmètre CPOM ARS

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM ARS sont excédentaires à hauteur de 554 725€ (toutes les structures Enfance et ESAT sont sous CPOM).

Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -68 348€
- Dépenses inopposables (amortissements) : - 26 984€
- Financement de mesures d'exploitation : + 12 103€

les résultats administratifs cumulés de ces établissements sont de 471 497€.

Résultats des établissements sous contrôle Conseil Départemental (CD) – périmètre CPOM CD

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM Conseil Départemental sont excédentaires à hauteur de 60 557€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -181 481€
- Dépenses inopposables (amortissements) : - 16 722€
- Compensation des charges d'amortissement : 23 327€

les résultats administratifs cumulés de ces établissements sont de -114 320€.

Résultats des établissements sous contrôle conjoint ARS / Conseil Départemental

Le résultat comptable du siège administratif est déficitaire de 55 651€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : 11 225€

le résultat administratif du siège administratif est de -44 426€.

Le résultat comptable du FAM est déficitaire de 115 506€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -22 616.89€
- Dépenses inopposables (amortissements) : - 1 048€
- Compensation des charges d'amortissement : 1 999€

le résultat administratif du FAM est de -137 172€.

Résultats des établissements sous gestion libre

Les résultats comptables cumulés des établissements non contrôlés sont de 495 957€ et se répartissent entre :

- Vie associative : 38 598€
- ESAT BAPC : 457 358€

5 Autres informations

5.1 Effectif

Effectif moyen du personnel : 373 personnes dont 23 apprentis

CATEGORIE DE PERSONNEL	EFFECTIFS 2021			EFFECTIFS EQUIVALENT TEMPS PLEIN
	Femme	Homme	Total général	
APPRENTI	19	17	36	23
CADRE	19	18	37	29
CONTRAT AVENIR				
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	1	1	2	1
CUI CAE	7	7	14	7
EMPLOYE	236	54	290	256
OUVRIER	46	22	68	56
STAGIAIRE	6	1	7	1
Total général	334	120	454	373

5.2 Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (art. 20 – Loi 2006-586 du 23/05/2006) :

La rémunération de la Présidente s'élève à 12 000€ pour 2021.

Les deux autres plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles (Vice-président et Trésorier) et ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage en nature.

5.3 Autres informations

5.3.1 Engagements financiers donnés

	montant
effets escomptés non échus	
avals et cautions	
engagements en matière de pensions	1 797 648
engagements de crédit bail mobilier	6 335
engagements de crédit bail immobilier	0
engagements en matière d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	690 583
autres engagements donnés	
TOTAL	2 494 566

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière pour l'ensemble du personnel permanent ont été évalués selon les hypothèses suivantes en 2021 :

- Départ volontaire de 60 à 67 ans
- Taux d'actualisation annuel : 0.98%
- Tables de mortalité : TV 88/90
- Turn over : 0.85% (sans différenciation par âge)
- Taux de charges patronales : 48% pour les employés, 54% pour les cadres

Les engagements ainsi évalués sont de : 1 797 648€

En raison des contraintes budgétaires et des décisions des autorités de contrôle de financement, il est provisionné dans les comptes, les indemnités totales de départ des salariés permanents en retraite d'ici 10 ans (ARS) ou 5 ans (Département). En fin d'exercice, le total des provisions s'élève à 1 800 879€.

Néanmoins, le passif net du compte 115923 représentant les montants non financés par l'ARS et le Département de Charente Maritime n'est que de 1 154 153€.

5.3.2 Engagements financiers reçus

	montant
plafonds des découverts autorisés	
avals et cautions	
autres engagements reçus	7 723 271
<i>dont garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts BFCC</i>	575 115
<i>garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts CDC</i>	7 148 156
Legs nets à réaliser	
TOTAL	7 723 271

Les garanties initiales reçues du département de la Charente Maritime sur les emprunts s'élèvent à 7 723 271€. A fin 2021, le capital restant dû des emprunts garantis s'élève à 2 928 822€.

5.3.3 Crédit-bail

	terrains	constructions	matériel outillage	autres	total
valeur d'origine					
cumul exercices antérieurs					
dotations de l'exercice					
amortissements					
cumul exercices antérieurs			106 611		106 611
exercice			12 338		12 338
redevances payées		0	118 949	0	118 949
à un an au plus			0		0
à plus d'un an et cinq ans au plus			0		0
à plus de cinq ans					
redevances restant à payer		0	0	0	0
à un an au plus					
à plus d'un an et cinq ans au plus					
à plus de cinq ans					
valeur résiduelle					
montants pris en charge dans l'exercice		0	12 338	0	12 338

Le crédit-bail matériel et outillage s'est terminé en 2021.

Concernant les véhicules en location longue durée, les redevances restant à payer sont, en fin d'exercice, de 335 707€ dont 186 898€ à un an au plus et 190 979€ de un à cinq ans.

5.3.4 Contributions volontaires

	N	N-1
ressources		
bénévolat	2 746	3 391
prestations en nature		
dons en nature	57 815	51 860
TOTAL	60 561	55 251
emplois		
secours en nature	57 815	51 860
mise à disposition gratuite de biens et services		
prestations	2 746	3 391
personnel bénévole		
TOTAL	60 561	55 251

Sont valorisés en bénévolat les dons des administrateurs de leurs frais kilométriques et autres dépenses engagées dans le cadre de leurs missions d'administrateurs de l'Unapei17.

6 Informations associatives

6.1.1 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

COMPTE D'EMPLOIS-RESSOURCES
DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE

EMPLOIS	Emplois de 2021 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2020 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2021 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2020 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	66 100	63 477
1 – MISSIONS SOCIALES *			0 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	16 133	11 475	Dons manuels non affectés	16 239	13 802
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	18 756	21 817
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	2 683	6 855
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			Dons des entreprises		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			2 – AUTRES FONDS PRIVES		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	81 368	49 074	4 – AUTRES PRODUITS	35 742	18 972
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	97 501		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	73 400	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 474		II – REPRISES DES PROVISIONS	71 796	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	2 623		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	38 598		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	145 196		VI – TOTAL GENERAL	145 196	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	2 746		Bénévolet	2 746	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	57 815		Dons en nature	57 815	
Total	60 561		Total	60 561	

6.1.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<u>PRODUITS PAR ORIGINE</u>				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	16 239	16 239	13 802	13 802
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	18 756	18 756	21 817	21 817
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 663	2 663	6 855	6 855
2 – Produits non liés à la générosité du public				
2.1. cotisations avec contrepartie				
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	35 742		26 443	
3 – Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	71 796			
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	145 196	37 658	68 918	42 474
<u>CHARGES PAR DESTINATION</u>				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	16 133	16 133	11 475	11 475
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	81 223		41 275	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	6 474		7 476	
5 - Impôt sur les bénéficiaires	146		323	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 623		10 342	
TOTAL	106 598	16 133	70 891	11 475
EXCEDENT OU DEFICIT	38 598		-1 973	

6.1.3 Remboursement de frais aux administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire rembourser toute dépense engagée dans le cadre de leur mission en faveur de l'association telle que les déplacements (frais kilométriques, train, parking, péage, hôtel...), les frais de garde de leurs enfants.

6.1.4 Trésorerie

Solde au 31/12/2021 des comptes de la vie associative :

Trésorerie

compte bancaire	-1 029 531,37
caisse	1 460,16

Placement

Ecofi	160 004,80
Compte à terme	1 000 000,00
Livret	1 004 346,58

Cet état ne représente que la trésorerie de l'association (hors établissements médico sociaux).

L'Unapei 17 travaille avec 2 principaux partenaires bancaires.

Des mandats de gestion regroupent l'ensemble des comptes bancaires de l'association, gestion libre et contrôlée, ce qui permet à l'association d'effectuer des placements, d'avoir des comptes bancaires négatifs sans générer d'agios.